



Tél : 03.44.76.84.84  
mairie@mairiepimprez.fr

DEPARTEMENT DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE  
CANTON DE THOUROTTE  
**MAIRIE DE PIMPREZ**  
RUE DE L'ÉGLISE  
60170

**DEMANDE DE CONCESSION FUNERAIRE**  
**AU CIMETIERE COMMUNAL**

Je soussigné(e) :

DEMANDEUR	
Nom : _____	Prénom : _____
Nom de jeune fille : _____	
Adresse : _____	
Code Postal : _____	Ville : _____
Téléphone fixe : ____/____/____/____	Téléphone portable : ____/____/____/____

Sollicite, l'obtention d'une concession funéraire dans le cimetière communal de Pimprez (Oise), aux conditions fixées par le règlement du cimetière et répondant aux caractéristiques suivantes :

EMPLACEMENT			
<input type="checkbox"/> <b>Concession funéraire</b>			
Pour une durée de :	<input type="checkbox"/> 15 ans (50 €)	<input type="checkbox"/> 30 ans (200 €)	<input type="checkbox"/> 50 ans (300 €)
<input type="checkbox"/> <b>Cavurne</b>			
Pour une durée de :	<input type="checkbox"/> 15 ans (200 €)	<input type="checkbox"/> 30 ans (250 €)	<input type="checkbox"/> 50 ans (350 €)
<input type="checkbox"/> <b>Columbarium</b>			
Pour une durée de :	<input type="checkbox"/> 10 ans (200 €)	<input type="checkbox"/> 20 ans (300 €)	<input type="checkbox"/> 30 ans (500 €)

NATURE de la CONCESSION	
<input type="checkbox"/> <b>Individuelle</b> ( <i>destinée au seul concessionnaire</i> )	
<input type="checkbox"/> <b>Familiale</b> ( <i>destinée au concessionnaire, conjoints, leurs enfants, ascendants, descendants, collatéraux (frère, tante, oncle, neveux...)</i> )	
<input type="checkbox"/> <b>Collective</b> ( <i>destinée exclusivement aux personnes désignées dans l'acte de concession, qu'elles soient ou non de la famille du concessionnaire. Le Maire pourra s'opposer à l'inhumation de toute autre personne</i> )	
1. Nom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	Lieu de naissance : _____
2. Nom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	Lieu de naissance : _____
3. Nom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	Lieu de naissance : _____

Je m'engage par ailleurs à respecter en tous points le règlement du cimetière.

L'emplacement de la concession dans le cimetière relevant de l'autorité du Maire (pouvoir de police), c'est donc à lui qu'il revient d'en fixer la situation précise.

J'ai pris connaissance de l'article L2223-4 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que la commune peut faire procéder à la crémation des restes exhumés lors de la reprise de la concession. Je déclare qu'en cas de reprise de la concession par la commune :

je ne m'oppose pas

je m'oppose

à la crémation des restes exhumés.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le dossier de demande d'achat de concession funéraire.

Fait à Pimprez, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du demandeur :

### Pièces à fournir à l'appui de la demande :

- Formulaire de demande de concession funéraire complété et signé
- Copie de la Carte Nationale d'Identité du demandeur
- Justificatif de domicile, à l'adresse et au nom du demandeur, datant de moins de trois mois

#### Cadre réservé à l'Administration

Date de dépôt : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ N° de concession :

Type de concession : \_\_\_\_\_

N° d'emplacement : \_\_\_\_\_ Durée :  15 ans  30 ans  50 ans

Coût : \_\_\_\_\_ € Début : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Fin : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_